



Ouagadougou, le 19 Juillet 2016

RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2016

*Nette progression du Chiffre d'affaires : +13% à 81,7 Mds FCFA
Progression soutenue de la base clients : +10% à 7,1 millions de clients*

Résultats financiers

Au 30 juin 2016, le chiffre d'affaires de ONATEL-SA affiche une progression de 13% et ressort à 81,7 Mds FCFA contre 72,2 Mds FCFA en 2015. Cette croissance du chiffre d'affaires est issue principalement des revenus générés du trafic sortant prépayé et de l'international entrant.

Le résultat d'exploitation s'établit à 23,1 Mds FCFA, en progression de 34% par rapport à juin 2015.

Le résultat des activités ordinaires est en hausse de 26% soit 20,6 Mds FCFA contre 16,3 Mds FCFA pour la même période de l'année 2015. Ce bon niveau de résultat est dû essentiellement à la hausse du chiffre d'affaires.

Le résultat net en bonne progression ressort à près de 14,2 Mds FCFA contre 11,1 Mds FCFA en 2015.

Développement soutenu de la base clients

La base clients de ONATEL-SA Fixe et Mobile continue de se développer à un rythme soutenu et s'établit à près de 7,1 millions de clients au 30 juin 2016.

Le mobile est la locomotive principale de la croissance de l'activité de ONATEL-SA avec un parc d'abonnés de plus de 7 millions de clients. Il progresse de 11% par rapport à juin 2015.

Le parc actif fixe qui est en baisse de 4% s'établit à 76 201 clients actifs contre 79 243 clients en 2015.

Le parc internet en repli de 8%, ressort à 14 147 clients en juin 2016 contre 15 348 clients en 2015.

Le parc de l'internet mobile connaît un bond remarquable avec plus de 1 800 000 clients soit plus de 17 fois le nombre de clients recrutés sur la même période précédente.



Innovation et investissement : Principaux leviers de croissance

L'effort d'investissement s'est poursuivi sur le semestre et atteint 16,7 milliards FCFA contre 7,8 milliards FCFA pour le premier semestre de 2015, soit une progression de 114%. Ces niveaux de réalisation destinés à assurer durablement le développement de ONATEL-SA ont pour l'ultime vocation d'étendre le réseau, d'améliorer la qualité du service et d'assurer une meilleure productivité de l'activité.

Sur le plan marketing, ONATEL continu de développer et de diversifier les offres à forte valeur ajoutée pour stimuler l'usage client et améliorer l'ARPU.

Données Financières

<i>(En Millions FCFA)</i>	Comptes semestriels 30 juin 2016	Comptes semestriels 30 juin 2015	% Var.
Chiffre d'affaires	81 709	72 202	13%
Résultat d'exploitation	23 062	17 180	34%
Résultat financier	-2 491	-917	172%
Résultat des activités ordinaires	20 571	16 263	26%
Impôt sur le résultat	5 790	5 151	12%
Résultat net	14 164	11 113	27%

Données Opérationnelles

Parc des abonnés	Données semestrielles 30 juin 2016	Données semestrielles 30 juin 2015	% Var.
Parc actif[1] mobile	7 055 620	6 381 209	11%
Parc actif Fixe	76 201	79 243	-4%
Parc Internet	14 147	15 348	-8%

Informations complémentaires :

Les comptes de ONATEL-SA au 30 juin 2016 ont fait l'objet d'une revue limitée par les cabinets SOFIDEC et SECCAPI.

Perspectives :

Le programme d'investissement structurant engagé combiné à nos offres différentiantes et compétitives seront des facteurs essentiels pour maintenir nos marges positives et consolider la rentabilité de ONATEL-SA sous réserve de tout événement exceptionnel majeur qui viendrait à perturber son activité.

A propos de ONATEL-SA :

ONATEL-SA est un opérateur global de télécommunications au Burkina Faso, coté au Premier Compartiment du marché des actions de la BRVM de l'UEMOA, leader sur l'ensemble de ses segments d'activités, Fixe, Mobile et Internet. Les actionnaires de référence sont le groupe Maroc Telecom (51%) et l'Etat du Burkina Faso (26%).

Pour plus d'informations, veuillez en faire la demande au siège social de la société, sis au 705, Avenue de la nation – 01 BP 10 000 Ouagadougou 01 ou bien consulter le site web : www.onatel.bf

[1] Le parc actif, constitué des clients prépayés, ayant émis ou reçu un appel voix (payant ou gratuit) ou ayant émis un SMS ou MMS durant les trois derniers mois et des clients postpayés non résiliés.





**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SINCERITE DES
INFORMATIONS DONNEES ETABLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 849 DE
L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES
COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE**

COMPTES SEMESTRIELS

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

SECCAPI
AUDIT ET CONSEIL

Françoise TOE
Expert-comptable Diplômée d'Etat
01 BP 4908 Ouagadougou 01
BURKINA FASO

SOFIDEC

NEXIA INTERNATIONAL
Oumarou Gilbert SINARE
Expert-comptable
01 BP 3800 Ouagadougou 01
BURKINA FASO

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS AU BURKINA FASO
ONATEL SA
01 BP 10 000 Ouagadougou 01

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
COMPTES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société ONATEL SA et en application de l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, qui dispose que « Les sociétés dont les titres sont inscrits à la bourse des valeurs d'un ou plusieurs Etats parties doivent, dans les quatre mois qui suivent la fin du premier semestre de l'exercice, publier dans un journal habilité à recevoir les annonces légales de ces Etats parties un tableau d'activités et de résultat ainsi qu'un rapport d'activité semestriel accompagné d'une attestation du commissaire aux comptes sur la sincérité des informations données », nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes intermédiaires de la société ONATEL SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes ont été établis par la Direction générale. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes internationales d'audit. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes internationales d'exercice professionnels.

En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenues dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Nos observations les plus significatives sont les suivantes :

- Charge patronale sur cotisation sociale : La provision constituée à fin juin a été surestimée de FCFA 232 979 388. Cette régularisation n'a pas été effectuée dans les comptes arrêtés au 30 juin 2016.
- Retraitements sur le résultat fiscal : Les provisions constituées dans les comptes, ainsi que les reprises conduisent à des retraitements extracomptables (réintégrations et déductions) qui impacteraient à la baisse l'impôt sur les sociétés de FCFA 73 655 350. Ces retraitements n'ont pas été pris en compte pour la détermination du résultat fiscal au 30 juin 2016.

Sous réserve des observations formulées, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 30 juin 2016 étant observé que les écarts relevés ont donné lieu à des régularisations ultérieurement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Ouagadougou, le 21 juillet 2016

Les Commissaires aux Comptes

SECCAPI SARL

Françoise TOE

Associée gérante

Expert-comptable diplômée d'Etat

inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso

SOFIDEC - SARL

Oumarou Gilbert SINARE

Associé Gérant

Expert-Comptable

inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso